



## Petit fils rachat maison grands-parents

Par **did13**, le **18/08/2015** à **15:56**

Bonjour, mes grands-parents sont décédés, ils avaient trois enfants dont ma mère. Depuis le décès de ma grand mère, se pose la question du devenir de la maison familiale. Je suis le petit fils et je suis le seul souhaitant la racheter.

A la mort de mon grand père, la maison a été estimée à 220000 euros par ma mère et ses frères. Aujourd'hui, après le décès de ma grand mère, ils sont d'accord pour me la vendre à ce prix et ma mère veut nous faire donation de sa part, à moi et ma soeur. Il reste environ 90000 euros sur les comptes de ma grand mère en plus de la maison.

Afin de payer le moins de frais possibles (frais de notaire, successions, donation...) et que je puisse acquérir cette maison, comment doit-on procéder?

Est-il préférable que ma mère refuse l'héritage?